



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

effectifs de personnel

Question écrite n° 50998

Texte de la question

M. Thierry Lazaro interroge M. le secrétaire d'État chargé de l'aménagement du territoire sur les effectifs au sein des services de son ministère et des services et administrations s'y rattachant. Aussi, il le prie de bien vouloir lui faire connaître le nombre de fonctionnaires et de contractuels, au 31 décembre 2008, dans l'ensemble de ses services et administrations.

Texte de la réponse

D'après le décret n° 2009-828 du 3 juillet 2009 relatif aux attributions du ministre de l'espace rural et de l'aménagement du territoire, celui-ci dispose pour l'exercice de ses attributions en matière d'aménagement et de développement du territoire, de la délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires. Le décret prévoit également que le ministre dispose, en tant que de besoin, d'autres directions, qui ne lui sont pas rattachées. Il s'agit de la DGPATT, de la DGALN et de la DGCL, qui toutes dépendent d'autres ministères. La DIACT est donc la seule administration directement rattachée au MERAT. Au 31 décembre 2008, ces effectifs se répartissaient ainsi : Délégation, fonctionnaires titulaires au détachés : 78 ; contractuels : 56 ; mis à disposition : fonctionnaires : 37 ; contractuels : 9.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Lazaro](#)

Circonscription : Nord (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50998

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Aménagement du territoire

Ministère attributaire : Espace rural et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 juin 2009, page 5225

Réponse publiée le : 15 décembre 2009, page 12048